



Procuration bancaire sans se déplacer

Par **yayou945**, le **06/09/2010** à **16:28**

Bonjour,
Ma mère étant âgée et dans une maison de retraite, elle avait fait une procuration concernant la banque à ma soeur qui vient de décéder. Nous souhaitons faire une nouvelle procuration à mon nom, cependant ma mère ne peut plus se déplacer et nous n'avons pas retrouvé sa carte d'identité. Existe-t-il une méthode permettant tout de même de réaliser une procuration ?
Merci par avance

Par **mimi493**, le **06/09/2010** à **20:07**

ça dépend des banques et du type de compte. Voyez avec la banque, ce qu'elle exige.
De toute façon, il faudra impérativement une pièce d'identité.
Pour simplifier les démarches, avez-vous pensé à déplacer le compte de votre mère à l'agence la plus proche de sa maison de retraite ? (ils peuvent avoir l'habitude de traiter avec des pensionnaires de cette maison de retraite)